



5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

Genève, le 9 juillet 2004

SESSION DE BRUXELLES
DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC
Information préalable

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Au nom de l'Union interparlementaire et du Parlement européen, qui organisent conjointement la **Conférence parlementaire sur l'OMC**, j'ai le plaisir de vous annoncer que la prochaine session de la Conférence aura lieu au Parlement européen à **Bruxelles du 24 au 26 novembre 2004**. La session de Bruxelles fera suite à deux sessions très fructueuses, qui se sont tenues l'une à Genève en février 2003 et l'autre à Cancún en septembre 2003 (à l'occasion de la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC).

La session de Bruxelles de la Conférence parlementaire sur l'OMC permettra aux parlementaires d'étudier les éléments nouveaux survenus à l'OMC, d'obtenir des informations de première main sur l'état actuel des négociations commerciales multilatérales et de réfléchir à une contribution parlementaire possible à la revitalisation de ce processus. Ce sera l'occasion de procéder à un échange de vues et d'expériences avec des collègues d'autres parlements, de discuter avec des responsables gouvernementaux directement impliqués dans les négociations commerciales et d'entamer un dialogue avec des représentants de la société civile.

L'ordre du jour et le programme provisoires de la session de Bruxelles seront établis par le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC en fonction des dernières informations dont il disposera sur les pourparlers de l'OMC lorsqu'il se réunira à Genève les 6 et 7 septembre 2004. Ces documents seront ensuite distribués à tous les parlements et affichés sur le site web de l'Union interparlementaire (<http://www.ipu.org/splz-f/trade04.htm>), ainsi que sur celui du Parlement européen.

Pour faire avancer les préparatifs pratiques de la session de novembre, vous trouverez en annexe une note d'information, un formulaire d'inscription et un formulaire de réservation

d'hôtel. En raison des nombreuses manifestations internationales qui se dérouleront à Bruxelles en novembre 2004, je vous engage instamment à réserver dès que possible des chambres d'hôtel pour votre délégation. Vous pouvez le faire par l'intermédiaire de la mission diplomatique de votre pays à Bruxelles ou de l'agence de voyage du Parlement européen. Veuillez consulter la note relative aux informations pratiques pour en savoir plus sur les hôtels à Bruxelles et utiliser le formulaire de réservation d'hôtel joint en annexe. Celui-ci doit être retourné à l'agence de voyage du Parlement européen à Bruxelles le **13 octobre 2004** au plus tard.

Les organisateurs de la Conférence s'attendent à ce que, comme par le passé, les participants à la session de Bruxelles soient des parlementaires qui se spécialisent dans les questions du commerce international et des finances dans leurs parlements respectifs et qui suivent donc régulièrement les travaux de l'OMC. Veuillez retourner le formulaire d'inscription ci-joint au Secrétariat de la session au Parlement européen avant le 1^{er} novembre 2004.

En espérant vivement que votre Parlement sera représenté à cette session et dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie de croire à l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anders B. Johnsson', with a stylized flourish extending to the right.

Anders B. Johnsson
Secrétaire général